Louis TALARD

Par : André Francisco



Service historique de la Défense, Vincennes

- Informations
 - Nom : TALARD
 - Prénom(s) : Louis
- Etat civil
 - Date de naissance : 21/01/1921
 - Ville de naissance : Nîmes
 - Département de naissance : Gard
 - Pays de naissance : France
 - Profession avant guerre :
 - employé
 - Date de décès : 16/09/1985
 - Lieu de décès : Nîmes (Gard)
- Arrestation et condamnation
 - Date d'arrestation : 19/5/1943
 - Lieu d'arrestation : Avignon
 - Département d'arrestation : Vaucluse
 - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Nîmes
 - Date de condamnation : 12/08/1943
 - Motif(s) de condamnation :
 - Activité communiste
 - Peine infligée : Réclusion
 - Durée de la peine : 5 ans

 - Parcours carcéral :
 - Nîmes
 - Eysses
 - Compiègne
- Eysses
 - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
 - Numéro d'écrou à Eysses : 619
 - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
 - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
 - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
 - Déporté
 - Lieu de départ : Compiègne
 - Date de départ : 18/06/1944
 - Parcours concentrationnaire :
 - Dachau
 - Landsberg (Kdo Dachau)
 - Allach (Kdo Dachau)
 - Matricule : 74052
 - Situation en 1945 : Libéré
 - Date : 30/04/1945
 - Lieu : Allach

Biographie

Louis Talard naît le 21 janvier 1921 à Nîmes. Son père, Jean Talard, est cordonnier ; sa mère, Sophie Martin, est sans profession connue. Il travaille comme employé de bureau lorsqu'il décide, le 10 mars 1943, d'échapper au Service du travail obligatoire (STO) en rejoignant le maquis du Luberon, dirigé par le commandant Rivière.

Il participe à plusieurs actions de sabotage, notamment sur les lignes ferroviaires reliant Avignon à Miramas, ainsi qu'entre Avignon et Marseille.

Le 19 mai 1943, il est arrêté à Avignon à la suite d'un attentat contre le siège de la Milice. Cette arrestation fait suite à une plainte pour vol de bicyclette, qui entraîne la perquisition du domicile d'un nommé Asensi, où se trouve Louis Talard. Lors de cette fouille, des armes, des munitions et des explosifs sont saisis.

Le 24 mai, il est incarcéré à la maison d'arrêt de Nîmes. Le 12 août, il comparaît devant la section spéciale de la Cour d'appel de Nîmes, qui le condamne à cinq ans de réclusion et

à 100 francs d'amende pour : vol, détention et usage de fausses cartes et de sceaux contrefaits, port d'armes et de munitions, activité communiste et menées antinationales.

Après la guerre, il déclare ses actes de résistance, pour lesquels il est homologué au titre des FTPF (Francs-tireurs et partisans français) d'Avignon. Il mentionne notamment : l'attentat de la rotonde d'Avignon, le sabotage de wagons-citernes en gare du Thor, et l'attentat contre le siège de la Milice.

Il est d'abord détenu à la centrale de Nîmes, puis transféré à la centrale d'Eysses (Lot-et-Garonne). À son arrivée, le 15 octobre 1943, il est enregistré sous le numéro d'écrou 619. Affecté au préau 2, surnommé « Gourbi la Saucisse », il participe le 9 décembre 1943 à une action contre les GMR (Groupes mobiles de réserve). Le 19 février 1944, lors de la révolte d'Eysses, il est affecté à la surveillance du portail donnant sur la cour d'honneur.

Le 30 mai 1944, Louis Talard est livré aux autorités allemandes avec les autres détenus. Ils sont acheminés à pied, dans des conditions d'extrême brutalité, jusqu'à la gare de Penne-d'Agenais, puis transférés au centre de rassemblement de Compiègne. Il est ensuite déporté le 18 juin 1944 au camp de concentration de Dachau. À son arrivée, le 20 juin, il reçoit le matricule 74 052. Le 14 juillet, il est transféré au *Kommando* de Landsberg, un camp de travail SS où les détenus participent à la construction d'une piste d'aviation et sont employés à des travaux de damage de la neige ou de déblaiement après les bombardements alliés.

Le 24 avril 1945, les SS ordonnent l'évacuation du camp vers Allach. C'est là que Louis est libéré par l'armée américaine le 30 avril 1945. Il est rapatrié via le centre de Mulhouse le 30 mai 1945.

Il est réformé par la commission de réforme de Marseille le 4 février 1951.

Le 30 septembre 1954, le titre de déporté résistant lui est officiellement accordé.

Louis Talard décède à Nîmes le 16 septembre 1985.